



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Direction des Routes d'Île-de-France

Versailles, le 17 septembre 2024

**Arrondissement de Gestion et d'Exploitation de la Route Ouest
Bureau de Gestion Administrative et de la Route**

Affaire suivie par : Pascale.DEVIGNES

Courriel : pdprh.bgar.ager-o.dirif.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Madame,

Par courriel en date du 4 septembre 2024, vous m'avez transmis pour avis le projet de PLU arrêté par le conseil municipal de la commune du Mesnil Saint Denis.

La DIRIF n'est pas concernée par le projet de PLU révisé, aucun axe du réseau routier national ne traversant la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'arrondissement Ouest

**Mairie du Mesnil Saint Denis
Hôtel de Ville
1 rue Henri Husson
78 320 Le Mesnil Saint Denis**